

REVUE DE PRESSE du 31 mars 2011

PRISON AVEC SURSIS POUR 12 DES 22 CULTURISTES

France 3 - 24 mars 2011

Ces personnes comparaissaient depuis mercredi à Amiens pour utilisation, vente ou importation de substances interdites.

Vingt-un hommes et une femme, dont des policiers, un gendarme ou encore des agents de sécurité, obnubilés par leur apparence ont été condamnés jeudi par le tribunal correctionnel d'Amiens à des peines allant de 800 euros d'amende à 3 mois d'emprisonnement pour importation, utilisation et vente de produits interdits.

Douze d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison avec sursis, allant d'un à dix-huit mois et assorties d'amendes. Une seule peine ferme a été prononcée : trois mois qui seront purgés sous bracelet électronique.

La justice reprochait aux vingt-deux prévenus de s'être procuré et d'avoir consommé des anabolisants et autres produits destinés à sculpter au plus vite leurs muscles ; une pratique assimilée à du dopage.

L'enquête avait démarré en 2008, lorsqu'un gendarme picard avait constaté que son frère avait acheté des produits dopants. L'année suivante, vingt-deux suspects avaient été interpellés et mis en examen.

DOPE A SON INSU PAR UN PAIN AU PAVOT

Le Figaro - 24 mars 2011

Un triathlète néo-zélandais a vu sa suspension pour dopage levée hier par le tribunal sportif de Wellington qui a jugé que les traces de morphine retrouvées dans son urine provenaient de la digestion d'un pain au pavot qu'il avait mangé.

"D'après les preuves apportées, il n'y a pas d'autre explication plausible", a expliqué le tribunal sportif néo-zélandais dans son jugement publié hier, après avoir entendu des scientifiques, ajoutant que ce cas était "très inhabituel".

Graham O'Grady, 25 ans, avait été contrôlé positif lors d'un triathlon remporté à Tauranga en janvier et avait toujours clamé son innocence, affirmant que son organisme avait transformé en morphine le pavot, à partir duquel sont fabriqués les drogues de la famille des opiacés, dont la morphine fait partie. Le triathlète néo-zélandais s'est néanmoins vu retirer son titre de Tauranga, pour violation des règles antidopage.

L'ANCIEN LANCEUR DE MARTEAU CHAUSSINAND INTERPELLE EN POSSESSION DE DOPANTS

Le Parisien - 25 mars 2011

L'ancien lanceur de marteau David Chaussinand, 39 ans, a reconnu vendredi avoir été interpellé par les services des douanes en possession de produits dopants, mais nie toute implication dans un éventuel trafic.

Dans un communiqué, le Clermontois avoue "avoir été interpellé pour transport de produits dopants", confirmant une information révélée le même jour par le site internet du quotidien sportif L'Equipe, selon lequel l'ancien athlète pourrait être impliqué dans un trafic présumé de produits dopants.

David Chaussinand précise toutefois que ces produits étaient destinés à sa consommation personnelle. IL s'agit de "stimulants pour lesquels je me fais suivre psychologiquement", ajoute-t-il.

Chaussinand, 11e des jeux Olympiques de Sydney en 2000, dont le record personnel est de 80,99 m, avait déjà été contrôlé positif à deux reprises, le 23 mai 2002 à la méténolone (anabolisant) lors d'un contrôle inopiné effectué à son domicile à Cournon (Puy-de-Dôme), et un mois plus tard au clenbutérol, un bêta-2 agonist d'origine vétérinaire aux effets anabolisants.

Il avait finalement écopé d'une suspension de trois ans prononcée en juillet 2002, et avait ensuite mis un terme à sa carrière à l'âge de 29 ans.

David Chaussinand s'était alors impliqué dans la prévention contre le dopage, en publiant notamment en septembre 2002 un ouvrage intitulé "Confession d'un dopé".

Face à cette démarche, la Fédération française d'athlétisme (FFA) s'était engagée à l'époque à le soutenir dans sa reconversion.

L'ancien athlète auvergnat a tenu dans son communiqué à "s'excuser auprès de sa famille et de ceux qui le connaissent".

REVUE DE PRESSE du 31 mars 2011

MOUSTAPHA GUEYE : "UN PHARMACIEN M'AVAIT PROPOSE DES PRODUITS DOPANTS"

AP Sénégalaise - 27 mars 2011

Dakar, 27 mars (APS) - L'ancien champion de lutte Moustapha Guèye a révélé qu'il avait été approché il y a de cela 5 ans par un pharmacien sénégalais qui voulait lui proposer des produits de dopants.

"Je me rappelle qu'il y a 5 ans auparavant, un pharmacien m'avait appelé au téléphone pour me dire qu'il a des choses pour moi. Je ne peux pas dire le nom mais ce gars-là, il peut appeler tous les lutteurs", a indiqué l'actuel entraîneur à l'écurie de Fass, dans un entretien publié dans l'édition du week-end du quotidien sportif Sunu Lamb.

Evoquant la question du dopage dans l'arène, Moustapha Guèye, en retraite depuis un an, a demandé aux autorités de faire en sorte que les ministères des Sports, de la Santé et de l'Intérieur puissent commencer "à perquisitionner les pharmacies".

"Les dopings (produits dopants) se vendent dans les pharmacies de Dakar", a fait savoir l'entraîneur de l'écurie de Fass qui dit soupçonner certains lutteurs de recourir à des produits dopants pour augmenter leur poids en un temps record.

Parlant de son cas personnel, il a rappelé qu'il lui était très difficile d'augmenter son poids de 500 grammes. Or, récemment, des lutteurs, après un voyage de 45 jours aux Etats-Unis d'Amérique, ont déclaré avoir réussi à augmenter leur poids d'une dizaine de kilogrammes supplémentaires.

"On doit se demander comment, ils ont pu obtenir ces kilos en un temps record", a souligné le deuxième Tigre de Fass, avant d'inviter le Comité national de gestion de la lutte avec frappe et l'Etat sénégalais à doter la lutte de moyens pouvant leur permettre de faire des tests de dopage.

BEZABEH BLANCHI PAR LA FEDERATION ESPAGNOLE

Le Parisien - 29 mars 2011

L'athlète Alemayehu Bezabeh, champion d'Europe 2009 de cross, suspecté dans le cadre de l'affaire de dopage "Galgo" en Espagne, a été blanchi par la Fédération d'athlétisme espagnole, a annoncé un porte-parole du Conseil supérieur du sport, qui envisage de déposer un recours contre cette décision. La Fédération espagnole n'a fait aucun commentaire sur cette décision prise par son comité de compétition.

L'athlète d'origine éthiopienne faisait partie des 14 personnes interpellées le 9 décembre dans un vaste coup de filet, avec notamment la championne du monde 2009 du 3000 m steeple, Marta Dominguez.